



COMITE DU JURA

**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU
PROVENCAL**



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le vendredi 29 septembre 2023 à 18h30.

Au boulodrome régional de Bans

Présents :

Mmes Aurélie BRENIAUX, Nadia DA COSTA, Emilie MARAUX, Alexandra MONNET-FISTEBERG et Yvette OUTREY.

MM. Dominique BACHELEY, Jean BINDA, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Michel FLAGEL, Patrick GRUNEISEN, Michel LIBOZ, Julien MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Frédéric MONNIER, Gilles OUTREY, Patrick PETETIN, et Christian VALET.

Absents excusés :

Docteur RAZAFINDRAKOTO Davida,
MM. Jean-Marie MARAUX et Frédéric MONNIER.

Invités :

M. Matthieu BESSON
M. Guillaume PICARD (excusé)
M. Philippe JARCELLAT (excusé)

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents. Après la période estivale, le CD39 FFPJP doit préparer les derniers mois de 2023 avec plusieurs échéances sportives et administratives (AG).

Mais avant de développer tous ces sujets, le Comité Directeur, témoigne à nouveau de toute sa tristesse après le décès survenu de M. Serge MONNET, de la Gouriboule qui a été accompagné par de très nombreux pétanqueurs lors de ses obsèques.

Dernière minute : alors qu'en réunion, l'état de santé de M. Bernard GREA était évoqué, le CD39 FFPJP a été informé quelques jours après de son décès.

1 : Approbation de la réunion du CD39 FFPJP du 26 mai 2023.

Le compte-rendu réalisé par Mme Aurélie BRENIAUX est adopté à l'unanimité.

2 : Point sur le boulodrome.

- Travaux d'éclairage réalisés par l'entreprise LEDUSTRY : remarquable réalisation. Réception des travaux effectuée le jeudi 28 septembre 2023.
- Travaux de chauffage par la société SBM : travaux toujours en cours. Il manque le raccordement principal. La réception des travaux ne se fera qu'après un essai du système de chauffage en période hivernale.
- Travaux de réfection par RUSTHULL : le devis est validé pour une réfection des terrains.
- Accord de l'ANS pour un montant de 19000€ et du Conseil Départemental pour 4000€ soit un total de 23000€ pour le comité départemental. Pour rappel, le total des travaux s'élève à 93000€ avec un accord du Crédit Agricole pour ne pas augmenter les remboursements mais procéder à un échelonnement plus long des remboursements actuels.
- Il restera le dossier des tribunes qui n'aura pas été traité par les élus actuels.
- Problèmes :
 - Onduleur (pour le photovoltaïque) : 3240€. L'un des 3 est à remplacer. Sa réparation s'impose car il est nécessaire au bon fonctionnement. Il faut s'attendre que les 2 autres soient en panne sous peu. Merci à Stéphanie CHEVANNE qui a servi de relais avec une entreprise extérieure pour régler le problème.
 - Suez : 2031,35€ à régler sur la partie « eau consommée ». Nous avons bénéficié d'une remise d'environ 2000€ sur la partie assainissement. Merci à Dominique BACHELEY pour le travail réalisé sur ce dossier.
 - Echelle d'accès au toit : elle a dû, une nouvelle fois, être cadencée à la suite d'actes de vandalisme. La responsabilité du comité étant engagée en cas de problème ou d'accident.
 - Poteau électrique sur les jeux extérieurs : un câble a été sectionné, coupant ainsi l'alimentation d'une partie des jeux. Il faudra prévoir une intervention.
 - Problème avec l'imprimante du boulodrome. Achetée sur Internet et après vérification, celle-ci ne peut être réparée. Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG était chargée de la remplacer mais a été déchargée du dossier par un membre extérieur du comité. Elle a tout de même trouvé une imprimante-scanner couleur qu'elle apportera le 21 octobre, lors du CDC. Elle se charge aussi de l'achat des cartouches d'encre.
- D'autre part, un devis a été obtenu pour une autolaveuse par la société KARCHER : 4034€. Il semble opportun de garder ce devis quelque temps et attendre un peu plus de visibilité en 2024. D'autres membres font des recherches pour tenter d'avoir un meilleur tarif.
- Sur les jeux extérieurs, M. Sébastien CHEVANNE est en train d'installer une grille métallique à la limite de notre terrain, juste à l'entrée pour empêcher les camions et autres intrus de venir tourner sur nos jeux et les endommager. Il faudra faire attention à la gestion des poubelles et penser à déplacer la boîte aux lettres.

Le Président rencontrera Mme la Députée Justine GRUET le 26 octobre prochain afin de lui soumettre notre situation. L'objectif de cette rencontre est de présenter notre situation et de tenter d'obtenir des aides disponibles. Une audience auprès du ministère des Sports sera aussi demandée.

Questions :

- qu'en est-il de l'éclairage des terrains sur le parking, pour le jeu provençal notamment ? Ces travaux ne sont pas prévus pour le moment.
- suite au décès de M. LECRU, expert judiciaire, où sont les dossiers ? M. Patrick PETETIN s'est rendu sur place mais aucun dossier au nom du comité. Le cabinet devrait toujours avoir le dossier avec la CCVA. Le Président se charge d'appeler le cabinet pour avoir des informations.
- Il faudra prévoir le contrôle technique du boulodrome avec DEKRA fin octobre.
- La société SBM a perdu la clé de M. Christian VALET, il faut en refaire une.

3 : Bilan des championnats de France, régionaux et national.

Des efforts de communication ont été réalisés par les clubs et ces efforts ont été payants.

- National de Salins : le club a réussi son édition 2023 en faisant le plein. Le Président félicite la Pétanque Salinoise et remercie les membres et arbitres du CD39 qui se rendent disponibles pendant cette grande manifestation.
- Régionaux : c'est enfin un beau et grand succès pour tous les régionaux qui se sont tenus dans le Jura. Malgré la concurrence d'un CDC en Côte d'Or, la Boule de Damparis a cependant réussi son régional.
Néanmoins, un grand regret : l'annulation du régional de Bletterans. Les conditions matérielles ne sont plus réunies pour les organisateurs. Le souci vient du lieu attribué par la ville, le club n'est pas en cause mais dépendant de cette décision. C'est vraiment dommage quand on connaît l'ancienneté de cette compétition. Le Président verra ce qu'il est possible de faire avec le Président Daniel AUCLAIR et les élus locaux. Une demande pour un régional en 2024 a été faite en attente du changement de lieu.
- Autre regret : l'annulation du Grand Prix de l'Etoile Jura. C'est un choix qui appartient aux dirigeants du club et que le CD39 respecte bien évidemment.

Régionaux 2024 :

6 demandes dont 5 hors délai. Le Président du CD demande aux clubs d'être vigilants sur les dates imposées et de respecter les délais attribués. Toutes les demandes ont été validées. Le club de Moirans-en-Montagne prend la place de Damparis. Le Comité Régional n'attribuera plus de dates pour des régionaux car le calendrier est trop chargé.

Concours départementaux :

Beaucoup de problèmes à régler avec les clubs jurassiens :

- club de Foncine : ce dernier a décidé de changer un concours officiel en concours ouvert à tous : c'est possible mais dans ce cas, le CD enlève l'arbitre désigné par la CDA et demande aux bénévoles de ne pas porter la tenue du CD.
- club de Moissej : le club a décidé d'organiser un concours sauvage en même temps qu'un concours officiel dans le district. De plus, le club diffuse des affiches problématiques, en total désaccord avec l'éthique sportive.
- club de Clairvaux : le concours officiel de juillet a été annulé par le club par manque de bénévoles. Ce même club a organisé un concours sauvage en août avec 104 doublettes...

Les agréments se font pour juillet et août. Le CD a donné son accord pour le challenge Christian MONNOYEUR en septembre. Ce dernier a été annulé par le club de Saint-Claude.

Pour rappel, les clubs qui annulent des concours officiels doivent prévenir le plus rapidement possible la Secrétaire générale du CD, Nadia DA COSTA et M. Philippe JARCELLAT pour mettre à jour le calendrier du site internet.

Questions :

- est-ce que les clubs de Foncine, Moissej, Clairvaux et PCHS ont des concours officiels au calendrier 2023 ? A vérifier et faire un rappel aux clubs lors de l'AG 2023.

- Les championnats de France :

Quelques soucis avec un de nos délégués (M. Jean BINDA) qui était malheureusement privé de permis de conduire. A chaque fois, une solution a été trouvée. Le Président remercie les deux personnes (M. LAVERSENNE et le compagnon d'Elodie PRINCE, M. Sébastien DRIANCOURT) qui ont assumé la délégation au pied levé.

Chaque délégué prend la parole pour un bilan rapide :

- Perpignan (M. Patrick PETETIN) : super week-end mais des regrets dans les résultats. Bravo à M. Nicolas JANOD qui a joué tout le week-end avec des béquilles.
- Douai (Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG) : très agréable d'accompagner le triplete mixte. Les joueurs ont évolué dans un beau cadre.
- Briançon (M. et Mme OUTREY) : un magnifique site et un bon week-end avec une très bonne tenue de l'ensemble des joueurs. Des regrets aussi sur les résultats.
- Quimper (M. Michel LIBOZ et Mme Aurélie BRENIAUX) : location d'un minibus pour les deux délégations. Un super week-end avec des joueurs/joueuses appliqués. Bravo à M. Donat PROTET qui revenait d'une blessure sérieuse à la cheville. Un problème avec les repas du midi à cause du traiteur engagé.
- Flamanville (M. Patrick CROTET) : super week-end. Les terrains étaient difficiles et les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes. Un problème avec un accès repas difficile pour des Vétérans.
- Auxerre (M. Julien MARAUX) : des terrains à revoir, qualifiés de « champ de tir ». Notre joueur perd au barrage en jouant 3 belles parties, dommage.
- Soustons (M. Jean BINDA) : très bon séjour. Un très beau parcours pour une première participation aux Championnats de France : perdant en 32^{ème} de finale 12-13 après avoir été mené 0-9.

Remerciements à M. Hervé MOINE pour tout le travail effectué lors des réservations pour ces Championnats 2023.

4 : Bilan de la Journée féminine par Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG et M. Patrick CROTET.

2 juillet à Poligny avec 76 joueuses. Tout s'est bien passé, les filles étaient très contentes. Le challenge Stéphanie ZERBINI qui se jouait sur 3 ans, avec un calcul des points, a été attribué à Mme Martine SOLETTI. Merci à Martine d'avoir offert le trophée à Yvette et Gilles.

Merci au club de Poligny, club support, pour l'accueil et l'organisation de la journée. Le lieu pour 2024 reste à définir.

5 : Bilan du marathon féminin par Mme Aurélie BRENIAUX.

Avant de donner la parole à Aurélie, le Président salue le succès de cette première édition et félicite tous ceux qui ont permis cette réussite.

Pour cette première fois, 42 doublettes engagées. Tout s'est bien passé, tant au niveau de l'organisation que de la compétition.

Bilan financier : bénéfice de 303.92€ avec des dépenses à hauteur de 5140,68€ et des recettes à 5444.60€. Merci aux sponsors pour leur aide précieuse.

Un grand merci aux personnes présentes, membres du CD ou non, pour le bon déroulement de ce week-end.

La formule sera reconduite en 2024, dans l'attente de la date après la réunion du Comité Régional.

6 : Bilan du CRC Vétérans des 20 et 21 septembre.

Le Président remercie tous les membres du CD39 et les bénévoles issus des clubs de l'ABJ, la PBJ et Montmorot qui ont accompli un travail remarquable pendant 2 jours. Il est à noter que pour

une première collaboration avec le traiteur et ami Jérôme LINDA, ce fut une réussite totale. Merci à M. Michel LIBOZ qui s'est chargé des échanges.

Du côté de la table de marque, le Président témoigne sa gratitude à M. Philippe JARCELLAT, le délégué officiel ainsi que M. Jean LOCATELLI pour l'arbitrage. Le fait que cette compétition se déroule en semaine ne simplifie pas les disponibilités, cependant, tout s'est très bien passé. Merci au club de Mont-sous-Vaudrey pour la mise à disposition de tables pour les repas et à la commune pour le prêt des couverts.

Du côté sportif, il est vraiment dommage que les Jurassiens en retraite, et ils sont nombreux, ne daignent pas venir voir des vétérans de grand talent issus de toute la Région BFC. Quant à la finale opposant le Drapeau Dijon et Autun, tous les ingrédients d'un très beau spectacle étaient réunis. Le CD39 FFPJP félicite les vainqueurs de Côte d'Or, repartis avec un cadeau bien jurassien et leur souhaite une belle finale à Saint Yrieix fin octobre. Les 2 féminines présentes sont reparties avec un bouquet de fleurs. C'est Poligny qui représentait nos couleurs et les joueurs n'ont pas démerité tant parfois leurs adversaires étaient de taille.

Le seul bémol, et il est important, réside sur la formule que le Comité Régional BFC devra modifier pour donner un caractère attrayant à toutes les rencontres. Le manque d'enjeu lors du deuxième jour devra être repensé.

7: Point sur la trésorerie par MM. Antoine MARTINELLO et Dominique BACHELEY.

POINT SUR LA GESTION DES LICENCES, MUTATIONS & TRESORERIE 2023 : **Situation à la date du 29/09/2023**

Affiliation :

27 clubs sont affiliés 2023

Licences :

1470 licences, c'est-à-dire 8.7 % de plus par rapport aux 1352 licences établies en 2022, soit 118 licences.

Et 96.9 % par rapport aux 1517 licences établies en 2020.

1353 licenciés « senior » dont 1068 masculins et 285 féminines répartis comme suit :

632 « vétérans » : 514 masculins et 118 féminines

721 « seniors » : 554 masculins et 167 féminines

117 licenciés « jeunes » dont 98 masculins et 19 féminines

32 « juniors » (26 masculins et 6 féminines)

37 « cadets » (31 masculins et 6 féminines)

39 « minimes » (34 masculins et 5 féminines)

9 « benjamins » (7 masculins et 2 féminines)

25 duplicatas et 9 corrections d'erreur ont été comptabilisés, soit 34 à charge des clubs.

4 corrections à charge du CD.

210 créations de nouvelles licences.

391 licences avec reprise de carte.

Mutations

3 mutations internes 2020 en attente dont 1 gratuite

1 mutation interne 2021 en attente

1 mutation interne 2022 en attente

Pour 2023 :

5 mutations internes en attente
9 mutations internes gratuites traitées
59 mutations internes traitées

30 mutations externes sortantes traitées dont 1 à régler.
3 mutations externes sortantes gratuites traitées
23 mutations externes entrantes traitées

Trésorerie :

27 affiliations x 54.00€	=	1 458.00€
1353 licences « Senior » x 55.00€	=	74 415.00€
117 licences « Jeune » x 12.00€	=	1 404.00€
34 duplicatas/corrections x 11.00€	=	374.00€

		77 651.00€

A ce jour la somme de 24664.00 € a été réglée par chèque et 52239.00€ par virement bancaire, soit 76903.00 € et 748.00€ sont à encaisser.

Merci à M. Antoine MARTINELLO pour tout le travail effectué pour le pôle financier. Un problème a été soulevé : un joueur a pris une licence en Suisse mais est toujours licencié en France. Merci pour la gestion de cette situation problématique.

Remarque : à partir d'octobre, une personne n'ayant jamais eu de licence ou n'ayant pas été licenciée lors des 5 dernières années pourra valider une licence pour fin 2023 et 2024 en entier.

TRESORERIE GENERALE :

Voici les principaux éléments, depuis la dernière réunion du CD39 (26/05/2023) :

Fuite d'eau / Suez : la procédure de dégrèvement de la facture reçue en fin d'année 2022 est terminée ; nous obtenons le dégrèvement total de la fuite sur la partie "assainissement", soit une réduction d'environ 2000 € ; mais sur la partie "eau consommée", le coût est à notre charge ; la facture est de 2031,35 €.

Championnat de France : le coût total est de : 20130,14 €, dont 3032,60 € pour les tenues.

Championnats BFC :

Le remboursement des nuitées (15 € /nuitée) se monte à 645,00 €, les repas pris en charge par le CD39 : 2754 €, les frais de déplacement sont de 272,80 €, et l'arbitrage à la charge du CD39 est de 269,40 €, soit un coût total de 3941,20 €

La journée des féminines : dépenses = 2521€ / recette = 1655€ / > solde = - 866€

Marathon Féminin : dépenses = 5140,68 € / recette = 5444,60 € / > solde = + 303,92 €

CRC Vétérans, phase finale, 20&21/09 : n'ayant pas tous les éléments, le résultat sera présenté ultérieurement

Situation des comptes, au 29/09/2023 :

Comptes Crédit Agricole	1019,14
Compte Banque Populaire	928,04
Espèces	93,70
Livret Crédit Agricole	76500,00
Livret Banque Populaire	8781,23
> total :	87322,11

8 : Commissions.

- Jeunes par M. Mathieu BESSON

CDC Jeunes (avec le CD25)

2 journées de compétition : Moirans le 04/06 et Mont sous Vaudrey le 11/06.

5 équipes en Junior (2 qualifiées pour le CRC) Victoire Pontarlier contre l'entente Le Russey / Pontarlier.

3 équipes en Cadet (1 qualifié pour le CRC) Victoire de Mont sous Vaudrey contre l'entente Beure / PFC.

5 équipes en Minime (2 qualifiés pour le CRC) Victoire de l'entente Champvans / Mont sous Vaudrey contre l'entente Beure / PFC / Vesontio.

-

CRC Jeunes

Les 23 et 24 Septembre à Port sur Saône.

En Cadet (3 équipes au CRC) Victoire de Mont sous Vaudrey contre Saint Florentin et entente du Nivernais.

En Minime (6 équipes au CRC) Victoire en finale contre l'entente Beure / PFC / Vesontio.

Les 2 équipes sont qualifiées pour le CNC à Saint Yrieix les 27, 28 et 29/10.

Trophée des pépites

La sélection départementale a eu lieu le 03/09 à Mont sous Vaudrey avec la participation de 14 jeunes issus des clubs de : Orgelet, L'Etoile, Champvans et Mont sous Vaudrey. Il y a eu 5 parties et un combiné pour déterminer les 6 jeunes retenus pour la sélection régionale et un remplaçant.

Enfin les 7 jeunes participeront à la sélection régionale à Arc les Gray ce week-end. Il s'agit de Thomas Niel (Orgelet), Maxence Bonnot (L'Etoile), Ethan Daperon Gautherot et Noah Demontrond (Champvans) Bastien Binda, Margaux Chevanne et Samuel Chevalier (Mont sous Vaudrey) les 2 éducateurs qui les encadreront sur le week-end sont MM. Grégory Bonnot et Mathieu BESSON.

Information de dernière minute : Thomas Niel et Samuel Chevalier sont retenus pour le trophée des pépites à Saint Yrieix. M. Mathieu Besson fera partie de l'encadrement de la sélection régionale.

Journée un jeune licencié et un copain

La journée prévue le 28/10 est reportée à une date ultérieure en raison de l'absence de Michel BOURGEON et Mathieu BESSON qui seront au CNC et Nicolas JANOD n'est pas disponible à cette date.

Formation

Mme Nadia DA COSTA a fait passer à chaque club les dates pour les différentes formations qui se dérouleront à Mont sous Vaudrey.

Formation BF2 à Auxerre les 13, 14 et 15 octobre, participants : MM. Julien MARAUX et Mathieu BESSON.

Soirée des champions à Orgelet le 03 Novembre 2023

Préparation en cours pour pouvoir envoyer les invitations assez rapidement. Réunion en visio le mercredi 11 octobre à 17h30 avec les personnes concernées par l'organisation.

Remarque : il est vraiment dommage que les jeunes champions ne reçoivent pas de récompenses lors des journées de CDC et de CRC.

Départ de Yvette et Gilles OUTREY à 20h30 pris par d'autres engagements.

- Sportive par Mme Emilie MARAUX

Champion CDC vétéran : Poligny. Point positif pour ce championnat Vétérans : tous les résultats ont été envoyés en temps et en heure. Merci aux responsables d'équipes.

Le CDC promotion joue sa dernière soirée ce 29 septembre.

Un problème est à noter avec le club de L'Etoile : au 16 juillet, il manquait les résultats du 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} tour. Conformément au règlement, l'équipe a été déclarée perdante de ces 3 rencontres.

Rappels :

* pour le CDC promotion, possibilité de décaler 1 semaine avant ou après mais pas au-delà.

* pas plus de 3 équipes par division pour limiter des déplacements trop loin.

Coupe de France : 1^{er} tour de zones au 1^{er} octobre : L'Etoile Jura (office), Champvans reçoit Strasbourg, Mont sous Vaudrey se déplace à Auxerre et Saint Claude accueille Vesoul les Rêpes.

Dernière minute : les clubs de Saint-Claude et MSV ont gagné leur rencontre alors que Champvans s'est incliné.

Dernière minute : 2^{ème} tour de zone : L'Etoile Jura reçoit La WANTZENU (67), Mont sous Vaudrey accueille COLMAR (68) et MIREBEAU SUR BEZE reçoit Saint Claude (match à jouer au 19 novembre).

- Jeu provençal par M. Julien MARAUX

En CDC, Champagnole sort vainqueur du Jura. La phase finale régionale est peu utile. Il faut revoir la formule. Pourquoi ne pas envisager un CRC avec les vainqueurs de chaque département ?

En Coupe de France, le club de Mont sous Vaudrey est toujours en lice. Il se déplacera à Thionville en 8^{ème} de finale le dimanche 29 octobre. Les ¼, ½ et finale sont prévus à Bellerive-sur-Allier du 1^{er} au 3 décembre 2023.

A noter qu'en 16^{ème} de finale, le club de Rioz n'avait joué aucune rencontre : pas d'autres clubs engagés en Haute-Saône, exempt au premier tour de zone et l'équipe qu'il devait rencontrer en 32^{ème} de finale ne s'est pas déplacée.

Il faut faire attention aux dépenses liées à cette nouvelle compétition.

Pour 2024, les inscriptions doivent être envoyées à la FFPJP avant le 15 décembre 2023. Le nouveau calendrier a été reçu : le 1^{er} tour départemental devra être joué avant mai 2024.

En ce qui concerne les réinscriptions : 20€ par équipe engagée en Coupe de France et 25€ par équipe engagée en CDC.

- Féminines par Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG

Marathon qualificatif BFC : seulement 9 équipes inscrites. Le Marathon se déroulera à Vesoul le dimanche 26 novembre au boulodrome des Rêpes. Ce sera la même formule que l'année dernière. Les repas du samedi soir et du dimanche midi ainsi que l'hôtel du samedi soir est pris en charge par le CD. Les frais kilométriques restent à la charge du club.

Le CD offre 6 paniers garnis d'une valeur de 15€ chacun. M. Paulo DE BASTOS s'en charge.

- Vétérans par M. Patrick GRUNEISEN

Organisation de la journée vétérans du jeudi 5 octobre : environ 80 participants cette année contrairement aux 140 de l'année dernière pour un meilleur déroulement de la journée (compétition et repas). La sélection des joueurs/joueuses repose sur 21 compétitions.

M. Dominique GISSAT est en charge de la choucroute ; M. Michel DEMOUGEOT sera le délégué du CD et se chargera du mot d'accueil et de la remise des récompenses et M. Philippe JARCELLAT tiendra la table de marque.

La Commission remercie les clubs qui ont organisé les Championnats Vétérans. Bravo à la doublette Gilles NEVERS – Didier VAUCHEY de Champvans.

Enfin, un grand merci aux personnes présentes pour l'organisation du CRC Vétérans.

- Discipline par MM. Patrick PETETIN et Marc SERTILLANGE

Dernière session : 30 mai. M. Jean-Yves GAGLIARDI a écopé de 6 mois avec sursis.

Il est inadmissible que M. Grégory BONNOT, joueur et témoin, ait été verbalement pris à parti lors du régional de Pierre-de-Bresse par un licencié du club de Salins-les-Bains à propos de ce dossier. Le CD39 FFPJP sera très attentif au déroulement du match en CRC à Beaucourt qui oppose le club de Salins à celui de l'Etoile Jura.

Remerciements à Alain DELION pour son aide et son travail.

9 : CDC d'octobre 2023.

CDC 7 et 8 octobre à Salins

Délégué le samedi à 8h30 : Patrick CROTET et Paulo DE BASTOS

Délégué le dimanche à 8h30 :

Arbitres : MM. Gilles OUTREY et Georges LAMEIRAS

57 terrains

CDC 21 et 22 octobre à Bans : pas de délégués disponibles. Paulo DE BASTOS se charge de contacter le club de Mont sous Vaudrey pour trouver un/une responsable.

Délégué le samedi à **14h30** :

Délégué le dimanche à 8h30 :

Arbitres : MM. LOCATELLI et OUTREY.

57 terrains

Rappel : le CDC féminin connaît un changement de formule : en 3 phases avec 2 TàT + 1 doublette puis 1 TàT + 1 triplète et enfin 1 doublette + 2 TàT.

A noter que le délégué pour le CNC organisé à Bans par le club de Mont sous Vaudrey est M. Dominique BACHELEY.

10 : Questions diverses.

- Intervention du CTFR, M. Julien MARAUX :

Il y aura 4 formations BFC au boulodrome de Bans :

- tronc commun le 3 décembre (6 candidats)
- BF1 les 14 et 15 janvier 2024 (2 candidats)
- arbitre régional les 21 et 22 janvier 2024 (aucun candidat)
- arbitre départemental les 27 et 28 janvier 2024 (aucun candidat)

Nous aurons 2 candidats pour le BF2 à Auxerre.

Un championnat départemental de sport adapté est en cours de réflexion avec la CTFR.

Concernant les jeunes :

- la Commission Jeunes de BFC organise un marathon le 11 novembre au boulodrome de Dijon. La formule sera un benjamin/minime + un cadet/junior + un éducateur/initiateur.
- le Championnat de France jeunes aura lieu à Pontarlier les 13 et 14 juillet 2024 avec le tir de précision junior.
- remarque concernant le CRC jeunes : aucun membre de la Commission régionale n'était présent et la mise en route de la compétition a été chaotique.
- 9 jeunes de BFC sont qualifiés pour aller au Trophée des Pépites à St-Yriex fin octobre. Il y avait 48 jeunes participants dont 6 Jurassiens. Bravo à Thomas NIEL (Orgelet) et Samuel CHEVALIER (Mont sous Vaudrey) qui ont été retenus pour la sélection nationale.
- le centre d'entraînement régional se mettra en place en février 2024.
- M. Julien MARAUX et Mme Anna MAILLARD sont chargés par la FFPJP de créer une nouvelle compétition dont les vainqueurs joueront des parties lors du Championnat du Monde à Dijon.

La billetterie pour le Championnat du Monde à Dijon devrait ouvrir en décembre 2023. Nous n'avons aucune information concernant les besoins en bénévoles. Le Président soulèvera la question lors de la prochaine réunion du Comité Régional (courant octobre).

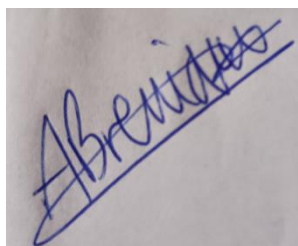
Nous sommes à la recherche d'une ville-étape pour le Pétanque Tour 2024 (entre mai et juillet) pour promouvoir notre sport. Il faut que le centre-ville puisse accueillir 4 à 5 terrains. Le coût serait d'environ 10000€ pour la ville organisatrice. M. Julien MARAUX développera ce point lors de l'AG de fin d'année.

- Un nouveau partenaire du CD39 FFPJP : il s'agit de l'établissement tabac-presse de M. et Mme PELLEGRINI à Salins les Bains. Ils ne souhaitent pas de panneaux mais un don annuel de 130€. Le Président leur a adressé un courrier de remerciements.
- Sport adapté : la rencontre du 14 octobre est annulée. Le CD Sport Adapté fait face à des difficultés liées à la disparition d'un dirigeant. Le Président, M. Thomas DEVAUX, a besoin de temps pour réorganiser le fonctionnement de son comité départemental. Néanmoins, le Président le rencontre le 25 octobre à 16h pour faire le point et revoir la convention qui date de 2011.


- Situation de la Boule de Damparis : le club est contraint à la dissolution. Il est forfait pour le CNC début octobre.
- Julian SOTRET : il souhaite poursuivre son activité de food-truck et prendra contact avec les clubs organisateurs. Le CD39 FFPJP lui permet de continuer son activité dès lors qu'un accord est passé entre le club et lui.
- Calendrier 2024 : réunion de la BFC le 14 octobre. Dès le lendemain, il sera envoyé aux districts afin qu'ils envisagent leur réunion. Ils devront faire leurs propositions pour le 18 novembre.
- Rappel aux dirigeants de clubs : s'il y a des changements de membres dans les bureaux directeurs, il est impératif d'envoyer au plus vite la liste mise à jour à M. Antoine MARTINELLO via le tableau qui a été transmis au club ce début de semaine par la secrétaire général pour le contrôle d'honorabilité. De même en ce qui concerne les éducateurs et les arbitres.

La séance est levée à 22h30.

La secrétaire adjointe du CD39 FFPJP
Aurélie BRENIAUX

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Aurélien', written over a horizontal line.

Le Président du CD39 FFPJP
Paulo DE BASTOS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Paulo', written over a horizontal line.